

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 27/04/2026

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Brigitte LANDEROIN

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Virginie AUDARD*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-50 DU 01-06

INVESTISSEMENT : ECLAIRAGE SALLE DES SPORTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faut modifier l'éclairage de la salle des sports. Trois sociétés ont été sollicitées. F MASSON explique le devis le plus pertinent, celui de l'entreprise Cegelec.

L'investissement figure au budget de la collectivité.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le devis de l'entreprise Cegelec à hauteur de 22 755.52 € TTC (18 962.93 € HT).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Cegelec à hauteur de 22 755.52 € TTC (18 962.93 € HT).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.


Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 4 juin 2026

Secrétaire de Séance

Virginie AUDARD



Le Maire

David LAGLEYZE

